

Manche ont conservé des liens très étroits. Mais il n'était pas sans intérêt de savoir comment avaient évolué ces peuples jusqu'à nos jours et dans quelle mesure ils avaient pu ou su conserver leur originalité. Un gros chapitre de 75 pages a été ajouté, qui traite de la période de 1945 à nos jours. On trouve là à la fois un exposé des bouleversements survenus, des progrès réalisés, mais aussi des problèmes évidents ou en germe que cela a engendrés. Il n'y a pas de mise à jour générale et les modifications sont mineures : un complément sur les découvertes récentes en préhistoire, une nouvelle rédaction de la conquête de l'Armorique par César, des pages déplacées sur la vie culturelle aux ^{x^e}-^{xiii^e} siècles, un texte remodelé sur le décor religieux aux ^{xvi^e}-^{xvii^e} siècles. Cette édition aurait pu permettre de supprimer quelques répétitions ou quelques contradictions : p. 122, les paysans du Moyen Âge se nourrissent de galettes de sarrasin alors que p. 201, puis p. 289, il est précisé que cette plante n'a été introduite en Bretagne qu'au début du ^{xvii^e} siècle. Quelques erreurs auraient aussi pu être corrigées. Pour s'en tenir au Moyen Âge, le trésor de Rennes du ^{x^e} siècle ne contient pas «plusieurs milliers de monnaies» mais exactement 135 (p. 114), la *Vie de saint Samson* ne met pas en scène le roi Judicaël (p. 123) et Conwoion n'a pas obtenu du pape l'éviction des évêques gallo-francs (p. 127 et 196) ; surtout, le mariage d'Anne de Bretagne n'a pas été célébré en décembre 1490 mais un an plus tard (p. 273). On regrettera aussi que l'introduction du muscadet soit encore datée comme postérieure au grand hiver de 1709 (p. 349) alors que dans l'édition précédente, Alain Croix avait déjà présenté dans un encadré un document qui faisait état de la plantation d'une «vigne blanche de muscadet» dès 1635.

Ce ne sont là que des vétilles en regard de la masse de la documentation utilisée. Cela n'entame en rien non plus la qualité des analyses ou la justesse des grandes lignes de l'exposé. Espérons que ce gros livre, bien que désormais dépourvu d'une partie des préoccupations pédagogiques des manuels dont il est issu, aura autant de succès que ceux-ci : il le mérite.

André CHÉDEVILLE

Louis ÉLÉGOËT, *Les juloded. Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne*. Presses universitaires de Rennes, 1996, 290 p.

«Mémoire et oubli à la fin du deuxième millénaire...». On ne peut commenter cet ouvrage sans une mise au point préalable. Jusqu'à ces dernières années, le terme «julot» – selon la graphie usuelle que nous suivrons ici – n'était guère connu en dehors du Léon et du pays de Daoulas avant que quelques universitaires s'y intéressent. L'usage en est malaisé, car son sens varie avec celui qui l'emploie. Précisons donc que dans ces quelques lignes nous ne l'appliquerons qu'à ceux qui, au siècle dernier et

jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, se le donnaient à eux-mêmes, sans pouvoir vraiment le définir, et qui formaient une vieille société traditionnelle, une sorte d'aristocratie rurale. L'enquête est devenue depuis longtemps presque impossible. Commençons donc par une brève description suivant la tradition que l'on pouvait encore recueillir il y a une bonne quarantaine d'années.

Ce groupe rural localisé dans le Léon méridional est aussi difficile à cerner que la noblesse grecque de l'Antiquité, ou encore celle du haut Moyen Âge, et plus encore à vrai dire, car l'étude en repose presque uniquement sur une tradition, plus vécue qu'explicitée, et sur l'observation ancienne ; car ce qui pouvait paraître insolite à un «étranger» représentait, tout au moins pour les plus anciens, le monde naturel et normal, une donnée de fait. En s'inspirant d'une expression de Louis Gernet sur la noblesse grecque antique, on peut dire qu'il s'agissait de «participation héréditaire à une singularité traditionnelle». C'était une «question de naissance et de mode de vie» (expression d'Oswyn Murray). Ce groupe social était originaire du sud du Haut-Léon, région proche des monts d'Arrée, et ne s'est étendu que tardivement vers le nord ; sa topographie excluait même Landivisiau jusqu'au siècle dernier, et, bien entendu, le pays de Lesneven, et plus encore celui de Plouvorn. Encore aujourd'hui et comme l'écrivait P. Loaëc en 1981 : «Dans le pays de Lesneven (...) le terme *julot* est certes connu, mais nul paysan, si riche ou important qu'il soit, n'aurait l'idée de dire qu'il est un *julot*».

Cette «aristocratie paysanne» comme on l'a appelée (nous avons recueilli deux fois l'expression populaire «demi-noble») était limitée à quelques familles de propriétaires ruraux, qui tiraient leur aisance «initiale» de la fabrication et surtout du commerce de la toile ; c'était là en fait l'origine indiscutable de toute richesse dans cette région, et la relation étroite des *julots* au commerce toilier ne doit pas faire admettre trop hâtivement une équivalence, car nombreux étaient les marchands toiliers qui n'étaient pas *julots*. Ce groupe avait ses références propres, ses membres montraient une solidarité particulière entre eux ; ils avaient conscience de former par rapport au reste du milieu rural, et aussi aux «étrangers» voisins, un groupe cohérent, et en tiraient spontanément fierté. C'était indiscutablement un vrai «groupe ethnique» au sens technique du terme, avec les frontières qui le constituaient et en assuraient la permanence et la reproduction, et bien entendu, les passages frontaliers inhérents à sa vie (cf. les travaux de Frederick Barth et de son école).

C'est ici qu'intervient un des aspects majeurs du problème : le caractère héréditaire ; car on naissait *julot*, il n'était pas possible de le devenir. Ceci était lié à la notion même de famille : la famille était la seule réalité sociale du groupe et celui-ci formait une *gens*, une sorte de cousinage, où les cognats, membres de la famille maternelle, avaient la même importance que

les agnats. Mais les plus importantes de ces familles, dont l'alliance était la plus flatteuse et la plus recherchée, formaient des «noyaux de tradition», au sens que Herwig Wolfram donne à ce terme. Tout ceci implique, notons-le, que d'autres familles, généralement de condition sociale assez comparable, pouvaient s'y agréger par des mariages, la transmission de la qualité de julot n'excluant pas la ligne féminine ; il s'agissait, encore une fois de «naissance et de mode de vie».

L'importance de la généalogie – et des généalogistes – est donc incontournable. Les julots connaissaient souvent leur parenté jusqu'au dixième degré et nous avons pu relever des traditions généalogiques orales remontant au XVII^e siècle. Mais le risque est grand. Il est normal en effet, dans une perspective synchroniste, de définir un groupe davantage par ses alliances que par ses ascendances car «c'est la série des mariages réalisés qui est à la base des généalogies des personnes étudiées» (Enric Porqueres i Gené), mais on devine tous les pièges d'une méthode généalogique qui prétendrait retrouver les frontières d'un groupe à partir des ascendants de ses constituants actuels, car «ces généalogies sont redéfinies à chaque nouveau mariage réalisé» (idem) ; ce ne serait possible que s'il s'agissait d'un milieu fermé, strictement endogame, d'une caste.

C'est donc en fait à partir de la tradition et de l'observation ancienne, ce sont elles seules qui le permettent, qu'on peut interpréter les archives familiales des XVII^e et XVIII^e siècles, constituées essentiellement d'actes notariés. Les caractères du groupe julot apparaissent dans son histoire telle qu'on peut la reconstituer à partir du XVII^e siècle débutant ; son immobilisme apparent est en fait une erreur de perspective. Il s'agissait vraisemblablement (on peut tout au moins le supposer) d'une résurgence plus encore que d'une survivance, à partir du noyau assez restreint qui déploya, à considérer les faits de l'extérieur, une véritable stratégie de pouvoir. Dès le XVII^e siècle, il s'étend grâce à des alliances avec les enfants ou petits-enfants des nouveaux domaniers du Léon méridional. C'est en effet au début de ce siècle que ce régime foncier, jusque là très peu répandu dans ce secteur, pris son essor, pratiquant ainsi une large exogamie. On relève en particulier au XVIII^e siècle un certain nombre de mariages avec de riches *penherezed*.

À la fin du XVIII^e siècle et au début du siècle suivant, l'essor se poursuit, vers Landivisiau (précédemment en dehors du territoire, c'est ainsi que Guy Le Guen de Kerangall n'était pas julot), puis vers Lesneven. Ces alliances avec de nouvelles familles, de même niveau économique et social mais d'origine différente, étendent le territoire géographique initial, car elles sont incorporées, englobées ; elles s'intègrent à la vie du groupe, en adoptent la mentalité, et deviennent même peut-être plus «julottes» que les julots plus anciens, comme en Irlande les anglo-normands devenus «*hibernis hiberniores*» ! Elles en gardent les références et le caractère rural mais, paradoxalement, elles

tendent à fermer le groupe par un comportement plus endogamique, dû peut-être à une importance plus grande du lignage autant qu'à des facteurs plus contingents, événementiels et économiques.

Quelle est la nature du phénomène ? Autrement dit, pourquoi ne s'est-il pas formé de tels groupes dans les autres zones de production toilière ? L'étude des faits des XVII^e et XVIII^e siècles ne donne qu'une réponse partielle. D'où venait la solidarité si particulière qui unissait les julots ?

Après ce préambule, long mais nécessaire, venons-en enfin à l'analyse de l'ouvrage de M. Élégé. Indiquons d'abord les sources qui nous paraissent l'avoir le plus influencé et guidé. Ce sont d'abord des sources imprimées : précisons d'abord que c'est Pol Potier de Courcy qui en 1865 dans *La Bretagne contemporaine* a le premier attiré l'attention sur les julots en les mentionnant explicitement ; il vaut donc d'être cité : «Landivisiau et les cantons limitrophes de Ploudiry, Sizun et Saint-Thégonnec renferment un grand nombre de propriétaires cultivateurs, surnommés *Judot* (sic), espèce d'aristocratie riche et lettrée. Les familles des Judots ne croient pas déroger en faisant le commerce, mais elles ne travaillent pas elles-mêmes la terre, elles ne mangent pas avec leurs domestiques comme dans les autres métairies, sont fières de leurs ancêtres qui n'ont jamais été fermiers et ne s'allient qu'entre elles» (suit une description du costume). Un peu plus tard, un texte anonyme de *L'Écho de Morlaix* (1876) tentait un essai d'explication, très ouvert, auquel P. Hémon a fait écho. Mais le paragraphe de Pol de Courcy devait avoir une double postérité, deux dérives qui ne s'excluent d'ailleurs pas.

R.-F. Le Men en 1879 dans des «Notes ethnographiques» publiées dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, se posait la question de la signification du nom des julots et de leur origine ; il indiquait, comme l'anonyme de *L'Écho de Morlaix*, un lien avec le commerce de la toile et parlait de «caste» sans définir précisément ce qu'il entendait par ce terme, qui devait de nos jours faire fortune. Plus tard, Aubert dans *Les costumes bretons* (Saint-Brieuc, s.d.) reprenait le texte de Pol de Courcy ; son intérêt pour le costume était partagé par Charles Chassé, qui, dans l'après-guerre, publiait une série d'articles (l'un d'eux utilisait au passage le terme de «clan» qui, beaucoup moins inexact que celui de «caste», n'a pas eu le même avenir). Ces deux auteurs joignaient au monde des marchands de toile celui des tanneurs. Cette méprise provenait sans doute de la confrontation de quelques lignes fort connues de Gilbert Villeneuve (*Itinéraire descriptif du département du Finistère*, Paris, 1828) – qui n'utilisait d'ailleurs pas le terme «julot» – à celui de Pol de Courcy où l'absence d'un alinéa au début du texte que nous avons cité apportait en effet quelque trouble. Cette confusion a été ensuite reproduite et entérinée par l'érudite consciencieux qu'était Georges-Michel Thomas.

Ces affirmations allaient être reprises et durcies par Yves Le Gallo qui, plus étranger encore au milieu julot, dépendait étroitement de ses sources : R.-F. Le Men donc, et surtout Yves Miossec, originaire de la lisière du «pays julot» (expression impropre et rapide), mais peu informé, ce qui, entre parenthèses, confirme la réalité et l'importance de la césure sociale. Le seul contact concret avec le milieu qu'il voulait étudier fut une visite, assez protocolaire de ton, à Françoise-Marie Joncour, ancien maire de Guiclan, témoin authentique, quant à lui, du passé. André Siegfried, dont le *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République* (Paris, 1913) témoignait d'une plus grande distanciation, ne paraît pas avoir eu beaucoup d'influence.

On voit quels thèmes ou plutôt quelles hypothèses de travail ont pu guider L. Élégœt :

- Dans son esprit, le terme «julot» désigne sans exclusive tous les marchands de toile de Léon, quel que soient leur origine géographique précise et leur milieu social, et ceci suggère que leur territoire se serait «rétréci» avec le déclin de l'industrie toilière.

- Ces marchands se mariaient presque exclusivement entre eux et constituaient une «caste», sans que ce terme soit autrement défini. L'auteur a été conforté dans ces vues par ses autres sources, documentaires «directes» :

- le diplôme de maîtrise de Philippe Moal et Marie-Louise Carrer,
- les généalogies d'origine familiale,
- les recherches personnelles, sur le terrain.

- Sur le Léon méridional ancien, ses informations proviennent essentiellement du diplôme de maîtrise de Philippe Moal et Marie-Louise Carrer, *À l'origine des Julots. Les grands marchands toiliers du Haut-Léon à la veille de la Révolution* (Brest, 1988). Ces auteurs sont originaires de Guiclan mais n'ont guère eu de contacts avec la tradition. Leur travail qui repose sur les inventaires après décès de la classe rurale aisée est fort estimable, mais il ne reflète que l'aspect économique de la question en ne considérant que la simple richesse, et son titre même traduit déjà cette confusion ; surtout il inclut les tanneurs de Lampaul-Guimiliau, idée reçue déjà ancienne comme on l'a vu, et plus curieusement encore, Plouvorn.

- Les généalogies réalisées dans le milieu julot même, à une époque où il était encore bien vivant, ont de ce fait beaucoup de valeur. Ce sont :

- celle de la famille Quéinnec, commencée par Jean-Louis Quéinnec de Berven en Plouzévédé, achevée par Joseph Pouliquen de Kerhuella en Landivisiau et imprimée à Morlaix par Jean Guillou en 1926,

– celle de la famille Pouliquen originaire de Resloas en Plounéou-Ménez au XVII^e siècle, œuvre de Joseph Pouliquen et de sa sœur Yvonne, inédite jusqu'à ces dernières années, et assez incomplète, de nombreuses branches, les plus ruralisées, n'y figurant pas. Elle présente de nombreux rameaux communs avec la précédente.

– celle enfin de la famille Soubigou (de Kergreguen en Plounéventer mais originaire de Sizun), rédigée par Auguste Soubigou de Plounéventer avant la première guerre mondiale et dont quelques copies manuscrites circulaient dans sa famille. Ce travail, très précis et fort bien fait, présenté sous la forme d'un texte, ne concerne pas seulement la lignée masculine de l'auteur, mais il étudie également d'autres familles, apparentées mais non julottes d'origine, de Plounéventer (Prigent, Abhervé-Guéguen) et Ploudaniel (Martin).

– Les recherches plus personnelles enfin : l'auteur connaît fort bien le pays de Lesneven et ses hypothèses sur la « caste » et l'endogamie stricte des julots l'ont conduit à s'intéresser à toutes les familles étudiées par Auguste Soubigou en même temps que son ascendance en ligne paternelle, y compris celles qui n'étaient pas initialement du même groupe social ; et il en a ajouté bien d'autres. Il a beaucoup exploré ce domaine, enquêtant lui-même ou indirectement, persuadé que cette piste le conduisait à un approfondissement de son étude et à son achèvement. Soulignons ici la documentation importante due à M^e Emmanuel Pouliquen, notaire honoraire à Landivisiau.

– Des archives familiales, mais au témoignage même de M^e Pouliquen les plus anciennes proviennent de la famille Cloarec (de Gorré-Beuzit en Beuzit-Conogan) qu'il considère avec toute la tradition familiale comme non julotte.

– Des traditions aussi, mais L. Élégoët a volontairement négligé celles qui définissaient le groupe julot dans ses limites géographiques (excluant par exemple Landerneau et Landivisiau avant le XIX^e siècle), familiales et sociales quand elles ne s'accordaient pas avec ses hypothèses personnelles.

Par ailleurs, il ne semble pas avoir eu accès aux archives familiales relativement anciennes qui existent pourtant en bon nombre depuis la première moitié du XVII^e siècle.

Ces longues considérations étaient indispensables pour comprendre la genèse des principales erreurs de L. Élégoët. Sa formation généalogique, l'envie peut-être aussi d'étendre jusqu'à

formation généalogique, l'envie peut-être aussi d'étendre jusqu'à Plouider le domaine julot, et vraisemblablement la lecture du travail d'Auguste Soubigou, jointe à son hypothèse «julots = marchands de toile du Léon = caste», l'ont conduit à étendre le terrain de son étude à presque tout le Haut-Léon, y compris le pays de Landerneau et celui de Lesneven, et même – *horresco referens* – à celui de Saint-Pol. Il est dans ces conditions tout à fait logique que L. Élégœt contrairement à la tradition et à tous les auteurs du passé, en particulier ceux du XIX^e siècle, soit conduit à affirmer l'existence de plusieurs modes vestimentaires, ce qui n'est pas vrai avant une époque très tardive. Il ne faut pas non plus s'étonner de le voir inclure dans son étude les tanneurs de Lampaul-Guimiliau qui formaient quant à eux, malgré un niveau social identique, et avec le même costume, un groupe tout à fait à part, beaucoup plus endogamique. On ne connaît pas d'autres familles de ce milieu qui aient contracté des alliances remarquables que l'exception remarquable des enfants de Maurice Abgrall, dit «Moris Bihan», de Roc'haouren. Guy Le Guen de Kerangall quant à lui, originaire de Plouédern et marchand urbain de Landivisiau, était encore d'un milieu géographiquement et familialement différent...

Constatons donc que, sur les biographies fort intéressantes qui terminent l'ouvrage, la moitié au moins des personnages étudiés ne devraient pas y figurer : Sébastien Cadour, Guy Le Guen de Kerangall, Maurice Abgrall ; mais c'est aussi, au demeurant, le cas de beaucoup de très nombreuses familles étudiées ou citées.

En ce qui concerne l'histoire, en admettant l'équivalence julot – marchand de toile et en se limitant à l'aspect économique, L. Élégœt a été amené à croire que l'apogée des julots s'est située vers 1680. C'est une erreur, cette date est seulement celle du maximum de l'industrie toilière, comme l'ont montré les travaux de Jean Tanguy. Il n'a pas vu que les fortunes julottes importantes ne dataient que de la seconde moitié du XVIII^e siècle. À cette époque les julots poursuivaient leurs activités de production et de commerce, alors que simultanément, la diminution globale des revenus d'une grande partie de la population – et certainement des autres marchands – jointe à l'émiettement de nombreux domaines congéables (nous ne parlons que de la propriété des superficies) provoqué par l'essor démographique, induisait d'importants transferts de propriété. Il est hors de doute qu'ils ont bénéficié de cette situation. Quant à l'absence de reconversion industrielle dans le domaine de la toile au XIX^e siècle, elle n'est due qu'à un examen lucide de la situation – l'entreprise de Landerneau a d'ailleurs été un échec – et à un choix délibéré.

Devant ces problèmes de fond, est-il nécessaire de relever des erreurs de détail ? Ce n'est pas céder exagérément au goût de la

critique que d'en mentionner ici quelques-unes : c'est ainsi que l'étymologie «Désiré Julaude», naïve et pittoresque mais contournée, a malgré son origine récente les caractères de l'étymologie populaire ; ce type d'anecdote évite de poser les problèmes de la nature, et des origines, d'un groupe social.

La classification des julots en *troc'h kenta, eil troc'h...* n'est pas traditionnelle, comme l'ont remarqué plusieurs lecteurs ; et en fait, elle date de moins de trente ans.

La découverte par Thierry Cléac'h de deux marchands de toile à Ploudaniel au xv^e siècle ne permet pas, on s'en doute, d'affirmer qu'il s'agissait de julots ; sur quels critères, sinon sur les hypothèses de l'auteur ? Signalons au passage une erreur généalogique : la mère de Jean-Marie Le Bras, de Guerjean en Guiclan, dont la situation sociale n'est pas totalement évidente d'ailleurs, n'était pas du village du Herlan en Saint-Thégonnec comme son épouse, mais elle appartenait à une autre famille bretonne, de Penfô dans la même paroisse.

Toutes les critiques et toutes les réserves qu'on peut faire ne doivent pas empêcher de reconnaître ce qui est positif dans l'énorme travail de L. Élégoët. C'est à vrai dire, depuis les quelques mots de Pol de Courcy, le premier essai réel d'étude sur un sujet peu connu. Le livre fourmille de détails concrets sur la vie d'autrefois. Mais l'auteur est arrivé trop tard, à une époque où presque tous les témoins de l'ancien temps ont disparu, et la voix des rares survivants qu'il a rencontrés n'a pas été assez forte pour lui faire prendre conscience du monde qu'ils représentaient encore.

Mais l'étude personnelle des documents lui a permis, entre autres, de voir que malgré des «on dit» déjà anciens (Camille Vallaux, 1904) et tenaces, peu de julots figuraient parmi les acheteurs de biens nationaux, et qu'il était tout à fait inexact d'affirmer (ce qui n'était pas exempt d'ailleurs de sous-entendus «idéologiques» de politique locale) que ces achats auraient été à l'origine d'un enrichissement et d'une promotion de leur groupe social.

Beaucoup apprendront aussi à la lecture de cet ouvrage que les marchands-toiliers en créant «de la richesse» et des emplois ont favorisé le développement économique et social de la région et que l'image d'exploiteurs du pauvre peuple qu'on leur a souvent donnée est loin d'être historiquement exacte.

C'est enfin avec plaisir que l'on voit disparaître un certain folklore dont Y. Miossec suivi par Y. Gallo avaient pu se faire les échos. Mentionnons aussi l'apport de L. Élégoët sur la question des

relations des julots avec Josselin ; ce sujet était connu depuis longtemps des « amateurs » d'archives locales, mais il n'avait jamais été abordé, ni publié avec cette précision.

L'entreprise de l'auteur était une gageure, elle n'a pas tenu toutes les promesses du titre. Il s'agit sans doute, pour une part, d'un énorme artéfact d'origine généalogique : il voulait étudier les julots, il n'a étudié que des marchands de toile ; entre autres... Il n'a donc pas pu aborder des questions essentielles, mais qui ne se posaient pas à lui, celles des origines et de la nature du lien qui unissait les julots. Quelles sont donc alors les raisons du succès si grand de l'ouvrage ? Il tient d'abord, bien sûr, à la quantité et à la précision des informations et à leur caractère concret sur un sujet mal connu. La disparition presque totale des traditions chez les descendants des julots eux-mêmes explique l'accueil favorable de beaucoup d'entre eux. Restés fiers de leur appartenance au « clan » et curieux de leur passé, ils pensent le connaître, et le comprendre enfin...

Mais peut-être faut-il aussi penser que les « julots selon Élégœt » constituent une version moderne, bien adaptée à ceux qui doivent la recevoir, de la « mémoire longue » d'une classe rurale moyenne presque contemporaine, avec son immobilisme apparent, qui ne peut comprendre en profondeur – ne parlons pas d'accepter – un autre monde rural, une autre mentalité rurale, plus « archaïque », trop éloignée d'eux. Nous sommes à la fin du second millénaire ; comment ne pas évoquer le titre du livre de Patrick J. Geary, *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, 1996. Citons-en quelques lignes :

« Un processus complexe de transmission, de suppression et de recréation du passé est mis en œuvre. Quel en est l'enjeu ? Il s'agit en fait de conformer le passé au présent voire même de justifier l'avenir (...). Réclamer la mémoire, c'est vouloir « dire » le passé pour le contrôler ». Et encore : « Le passé fut conservé dans la mesure où on pouvait le rendre conforme au présent. Les personnes, les événements et les traditions échappant aux systèmes d'interprétation et de perception contemporains furent vite perdus ou transformés ».

Ainsi, la part de l'idéologie est-elle importante, avec ses censures spontanées et volontaires et ses processus de reconstruction, spontanés et volontaires eux aussi. L. Élégœt n'a voulu retenir que les réalités économique-sociales, les plus accessibles à une mentalité « moderne », tout en élaguant bien des données traditionnelles, introduisant ainsi une distorsion et cette *interpretatio salictana* crée une nouvelle mémoire collective.

Michel LAHELLEC